



25 janvier 2018

(18-0617)

Page: 1/2

**Conseil des aspects des droits de propriété
intellectuelle qui touchent au commerce**

Original: anglais

**NOTIFICATION DES LOIS ET RÉGLEMENTATIONS AU TITRE
DE L'ARTICLE 63:2 DE L'ACCORD SUR LES ADPIC**

UKRAINE: RÉOLUTION DU CONSEIL DES MINISTRES DE L'UKRAINE N° 877 DU
4 DÉCEMBRE 2013 PORTANT APPROBATION DE LA PROCÉDURE
D'AUTORISATION PAR LE CONSEIL DES MINISTRES POUR
L'UTILISATION D'UNE INVENTION BREVETÉE
(MODÈLE D'UTILITÉ) CONCERNANT
DES MÉDICAMENTS

Membre présentant la notification	UKRAINE
--	----------------

Précisions sur le texte juridique notifié

Intitulé	Ukraine: Résolution du Conseil des Ministres de l'Ukraine n° 877 du 4 décembre 2013 portant approbation de la procédure d'autorisation par le Conseil des Ministres pour l'utilisation d'une invention brevetée (modèle d'utilité) concernant des médicaments
Objet	Brevets (y compris la protection des variétés végétales)
Nature de la notification	<input checked="" type="checkbox"/> Principales lois ou réglementations consacrées à la propriété intellectuelle <input type="checkbox"/> Autres lois ou réglementations
Lien vers le texte juridique	https://members.wto.org/cnattachments/2018/IP/UKR/18_0034_00_e.pdf
Situation de la notification	<input checked="" type="checkbox"/> Première notification <input type="checkbox"/> Modification ou révision du texte juridique notifié <input type="checkbox"/> Remplacement ou consolidation du (des) texte(s) juridique(s) notifié(s)
Références des notifications précédentes	S.O.

Brève description du texte juridique notifié

Cette résolution porte approbation de la procédure d'autorisation par le Conseil des Ministres de l'Ukraine pour l'utilisation d'une invention brevetée (modèle d'utilité) concernant des médicaments, sans le consentement du titulaire du brevet. La procédure comporte des prescriptions relatives aux demandes d'autorisation qui visent à protéger la santé publique, y compris s'agissant du VIH/sida et d'autres maladies présentant un danger pour la société. Elle prévoit aussi la notification et le paiement d'une indemnité au titulaire du brevet au vu de l'octroi de l'autorisation par le Conseil des Ministres, ainsi que la possibilité de faire appel de la décision dans le cadre d'une procédure judiciaire.

Langue(s) du texte juridique notifié	Anglais, ukrainien
Date d'adoption	4 décembre 2013
Entrée en vigueur	24 décembre 2013

Précisions sur la notification

Date de présentation de la notification	28 décembre 2017
Autres renseignements	<p>À la date de la présentation de cette notification, la procédure susmentionnée n'a pas été utilisée par l'Ukraine pour traiter des problèmes de santé publique.</p> <p>http://zakon0.rada.gov.ua/laws/show/877-2013-%D0%BF (en ukrainien)</p>
Organisme ou autorité responsable	Ministère ukrainien du développement économique et du commerce